

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/07/2025 - 4554 - 2017 B 00710 - 827 459 348 - A2M

Certifié conforme
par le président

COMPTES ANNUELS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Arbo', written over a horizontal line.

BILAN - ACTIF

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF

	Valeurs au 31/12/24		Valeurs au 31/12/23	
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	23 490	4 466	19 024	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	350 862	117 937	232 925	379 108
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 202 492	910 096	292 396	376 568
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 576 844	1 032 499	544 344	755 676
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	201		201	196
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients (3)	2 004		2 004	4 008
Clients douteux, litigieux (3)				
Clients Factures à établir (3)	2 004		2 004	
Autres créances (3)	71 226	31 599	39 627	47 599
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	127 909		127 909	14 629
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	203 343	31 599	171 744	66 432
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	1 780 187	1 064 098	716 088	822 108

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

AA

BILAN - PASSIF

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 2 050 020)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs
au 31/12/24

Valeurs
au 31/12/23

2 050 020

2 050 020

-1 300 336

-1 195 465

-98 611

-104 871

651 074

749 684

57 692

57 692

708 766

807 376

1 310

1 223

277

6 143

482

3 087

5 253

4 279

7 323

14 732

716 088

822 108

7 323

14 732

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 716 088,47 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -98 610,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/05/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Compte tenu des difficultés économiques et financières de sa filiale la Sté CDP FLAGSHIP HOTELS & WELLFULNESS LABS et des filiales de celle-ci, les sociétés SH Galerie des Fleurs SAS et la SH Espérance SAS, la société A2M a constaté une provision pour dépréciation des titres sur la base de la situation nette de la filiale au 31/12/2022.

La provision s'élève à 625K€ au 31/12/2023.

Le compte courant de la Filiale CDP FLAGSHIP HOTELS & WELLFULNESS LABS qui s'élève à 31 599€ au 31/12/2024 est également provisionné pour la totalité soit 31 599€.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

AA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériel de transport

4 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

AA

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			23 490,00
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			23 490,00
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		448 764,88		
	Autres titres immobilisés		1 202 492,00		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	1 651 256,88		
		TOTAL GENERAL	1 651 256,88		23 490,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			23 490,00	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			23 490,00	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		97 903,30		350 861,58	
	Autres titres immobilisés				1 202 492,00	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL	97 903,30		1 553 353,58	
		TOTAL GENERAL	97 903,30		1 576 843,58	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport		4 466,32		4 466,32
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL		4 466,32		4 466,32
TOTAL GENERAL		4 466,32		4 466,32

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

AA

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
	Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
	Titres mis en équivalence				
Immobs financières	Titres de participations	69 656,70	117 937,07	69 656,70	117 937,07
	Autres	825 923,90	84 172,04		910 095,94
	TOTAL	895 580,60	202 109,11	69 656,70	1 028 033,01
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	895 580,60	202 109,11	69 656,70	1 028 033,01

AA

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	57 692,00			57 692,00
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	57 692,00			57 692,00
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation	69 656,70	117 937,07	69 656,70	117 937,07
	- autres immobs financières	825 923,90	84 172,04		910 095,94
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation	96 154,00	24 038,40	88 593,25	31 599,15
	TOTAL	991 734,60	226 147,51	158 249,95	1 059 632,16
	TOTAL GÉNÉRAL	1 049 426,60	226 147,51	158 249,95	1 117 324,16
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises				
	- d'exploitation				
	- financières		117 937,07	134 211,55	
	- exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				

AA

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Pour les données chiffrées dans la société CDP FLAGSHIP HOTELS ET WELLFUL ou nous détenons une participation de 31.57%, nous n'avons pas réussi à obtenir les comptes de l'exercice clos au 31/12/2024. Les comptes 2023 n'ont pas encore été approuvés.

De ce fait, les données sont celles de l'exercice 2022.

A noter que nous avons provisionné à 100% les titres en 2022.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
A2CB - - 87960068200014	20 000,00	-14 723,00	99,00	-2 113,00
M.CHEF - - 83434550600010	525 000,00	-284 051,00	95,24	-86 183,00
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
CDP FLAGSHIP HOTELS ET WELLFUL - -	1 979 659,00		31,57	-214 289,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Étrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

AD

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (b)		Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)		Quote-part du capital detenu en %		Valeurs comptables des titres detenus (8) (/)		Prets et avances consentis par la societe et non encore remboursees (/) (6)		Montant des cautions et avals donnees par la societe (/)		Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (/) (10)		Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)		Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (/)	
	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette	Brute	Nette

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)																	
A2CB - - 87960068200014		20 000,00	99,00	19 800,00	5 224,00	11 400,00	-2 113,00											
M.CHEF - - 83434550600010		525 000,00	95,24	500 000,00	229 480,00	709 632,00	-86 183,00											
2. Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)																	
CDP FLAGSHIP HOTELS ET WELLFUL - -		1 979 659,00	31,57	625 000,00			-214 289,00											

AA

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la part entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (1U)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (r) (R)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (r) (R)	Montant des cautions et avals données par la société (r)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (r) (1U)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (r) (1U)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (r)
-------------	--	--------------------------------------	---	---	--	---	---	--

AA

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CAPITAUX PROPRES

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	205 002,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		-104 871,00
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	-104 871,00
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		104 871,00
	TOTAL DES AFFECTATIONS	104 871,00

AA

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

A2M001 - SAS A2M

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	759,35	759,35		
Personnel & comptes rattachés	35,34	35,34		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	4 143,89	4 143,89		
État & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	1 074,00	1 074,00		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	1 310,13	1 310,13		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	7 322,71	7 322,71		

- renvois
- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
 - Emprunts remboursés en cours d'exer.
 - (2) Montant divers emprunts, dett/associés

A2M
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 050 020 €
Siège social : Lieu-dit « Barbut »
47340 LAROQUE TIMBAUT
827 459 348 RCS AGEN

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE EN DATE DU 28 MAI 2025
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

I - AU TITRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de l'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, de la manière suivante :

- Perte de l'exercice -98 610,61 €
Affectée en totalité au compte « **Report à nouveau** » débiteur
Lequel s'élèvera après affectation à la somme de -1 398 947,24 Euros.

Perte de moitié des capitaux propres

L'assemblée constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social et qu'il convient, conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, que l'assemblée générale extraordinaire des associés soit convoquée dans les quatre mois de la présente assemblée à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Par ailleurs, l'assemblée générale, pour se conformer aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, constate qu'il n'a été procédé, au titre des trois derniers exercices, à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme par la présidente
Madame Anne ARBO

